

Boursier formation AEP

Préposé ou préposée aux bénéficiaires en CHSLD

Les préposés en CHSLD contribuent au rétablissement ou au maintien de l'état de santé des personnes qui ont besoin de soins.

Favoriser et stimuler l'autonomie des aînés et des personnes vulnérables;

Donner des soins d'assistance comme l'aide à l'alimentation, le changement de culottes d'aisance, les bains, etc;

Aider ou accompagner les personnes dans leurs déplacements;

Appliquer les mesures pour favoriser le confort, le sommeil et le repos;

Apporter un soutien moral aux personnes;

Assurer le bien-être et la sécurité des résidents.

S'engager à obtenir l'AEP :

S'engager à offrir une disponibilité conforme aux dispositions locales et adaptée au besoin de l'employeur (temps complet, jour-soir-nuit-fin de semaine) pour un minimum d'un an, et ce, dès la fin des études.

Si non respect de l'engagement, les montants reçus doivent être remboursés.

Exigences :

Vous avez un intérêt à travailler auprès des personnes âgées;

Vous détenez vos préalables de secondaire 3 ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité ou vous avez réussi un test de développement général ;

Rémunération :

Garanti d'emploi comme PAB en CHSLD après la formation

Formation de 3 mois en alternance théorie et stages.

Début de la formation 2021

Bourse de 9 210\$ pour la durée de la formation

S.V.P., faire parvenir votre C.V. :

Ressources humaines

4025, Frontenac

Sorel-Tracy (Québec) J3R 4G8

Télécopieur : (450) 742-9668

catherine.st-germain.rst16@ssss.gouv.qc.ca